

Mesdames,

Messieurs,

Mes cher(e)s ami(e)s,

La rentrée scolaire, comme chaque année, annonce la fin de la période estivale. Le mois de septembre est toujours un moment fort dans le calendrier de chacun d'entre nous, après s'être abandonné pendant quelques semaines à la douceur du farniente, nous devons retrouver un rythme plus élevé aussi bien dans les familles que pour les entreprises qui doivent remplir leur carnet de commandes.

C'est aussi l'occasion, pour les acteurs touristiques, de faire un premier bilan même si le doux mois de septembre laisse présager d'une belle arrière-saison.

J'adresse mes félicitations et remerciements à toutes celles et ceux qui ont tant œuvré pour animer nos villages durant cet été. Associations, commerçants, acteurs touristiques, employés municipaux et élus locaux. Tous ont effectué un gros travail pour que nos villages bénéficient d'animations, de fêtes de plein air, diurnes et nocturnes, dans la plus grande convivialité pour le bonheur des habitants et des touristes.

Je félicite aussi tous ceux qui sont à l'initiative des repas de quartier de plus en plus nombreux chaque année, une occasion propice aux rencontres entre voisins, qui favorise le dialogue et permet parfois de dissiper des malentendus.

La rentrée, c'est aussi la poursuite et l'accélération de certains dossiers chers à la municipalité. Lors du dernier conseil nous avons délibéré afin de définir les grandes orientations pour la création de la future salle multiculturelle, choisir le bureau d'étude et les partenaires à la réfection du Plan Local d'Urbanisme.

Certains travaux vont débuter lors des prochaines semaines comme, la mise en place d'un nouveau système de traitement de l'eau sur les secteurs du Ségala, le Viala, Pratnau, Lescure et Malvezy, la réfection de certains tableaux électriques des pompes devenus obsolètes voire dangereux, et aussi quelques imprévus comme le remplacement de la conduite d'adduction d'eau entre le Ségala et Pratnau.

2018 est une année de changement pour l'école du Sycomore avec l'arrivée d'une nouvelle directrice et de nouvelles enseignantes que mon adjointe, Guylène Fages, vous présente dans ce bulletin. Je souhaite donc à tous les enfants de la commune et à leurs parents, ainsi qu'aux enseignants et au personnel communal qui travaillent au sein de l'école, une bonne rentrée ! Une bonne rentrée également à toutes les associations de Banassac-Canilhac qui reprennent peu à peu leurs activités ! Et enfin je souhaite une bonne reprise à tous les artisans et acteurs économiques de la commune.

Et à vous tous Banassacois et Canilhacois

je souhaite une très bonne lecture.

David RODRIGUES,

Maire
de Banassac-Canilhac

Un territoire...



Cérémonie du 11 novembre

**Centenaire de la guerre
14-18**

La commune organise une cérémonie devant le monument aux morts le **samedi 10 novembre à 14 heures**



Une pensée...

L'été ne dure pas toujours et après l'été... Ah oui ! Les splendeurs de l'automne ! Mais combien éphémères !! Qui prend le temps de regarder et d'aimer l'automne ?"

Françoise Dumoulin-Tessier

C'EST LA RENTRÉE :

Nos petits Banassacois et Canilhacois ont retrouvé le chemin de l'école après de grandes vacances bien méritées.

Qu'en pensent-ils ?

« L'école c'est super »

« Moi j'aime bien les vacances »

« L'école c'est chouette »

« C'est dur le matin il faudrait commencer à 10h »

« le CM2 c'est trop facile »



De gauche à droite : Marie, Aysset, Laure, Yannick, Isabelle, Valérie, Pascale, Agnès, Marie-Noëlle, Cathy, Lætitia, Perrine, Sharone (absente le jour de la photo)



Ils sont désormais 98 élèves répartis en 6 classes.

Cette rentrée 2018 est accompagnée de beaucoup de changements dans notre école du Sycomore :

Les écoliers vont maintenant bénéficier d'une journée entière de repos le mercredi. En effet comme 80 % des communes, la municipalité en accord avec le conseil d'école est revenue à la semaine des 4 jours.

L'équipe enseignante s'est quelque peu modifiée avec l'arrivée de Marie-Noëlle Meillet à la direction en remplacement d'Anne-Sophie ; de Sharone et Perrine en charge de la classe des moyens et grands, chacune à mi-temps ainsi que Lætitia qui assure la décharge de direction.

Quant au personnel de mairie, Laure et Valérie sont toujours là auprès des maternelles et nous souhaitons la bienvenue dans ce groupe à Aysset et Pascale qui s'occupent principalement de la cantine et du ménage.

BIBLIOTHÈQUE



Depuis décembre 2011, l'association Lisons Ensemble » gère et anime la bibliothèque municipale.

Son but est de favoriser le développement de la lecture pour tout public, d'organiser des rencontres et des animations et

de participer à la vie de la cité.

Pour mémoire :

- accueil des classes de l'école du Sycomore
- lecture par les bénévoles de l'association dans les classes des petits
- printemps des poètes avec la participation de quelques élèves du Collège de La Canourgue (réseau Médiathèque Départementale de Lozère MDL)

- conférences/accueil d'auteurs : Véronique Proust (Rodin), Louis Mercadié (Marie Talabot), Didier Dastarac (textes inédits sur la Lozère)
- Premières pages (réseau MDL) : animation gratuite autour des livres en direction des tout-petits.
- participation au vide grenier de la fête de Banassac

La plupart de ces activités seront reconduites. La bibliothèque est accessible aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de Mairie.

De plus, une permanence est assurée le mercredi après-midi de 14h à 18h.

Outre le fonds propre de la bibliothèque, le bibliobus (MDL) passe régulièrement pour renouveler les ouvrages : romans, policiers, terroirs, BD, livres gros caractères qui sont à la disposition des lecteurs sans oublier l'espace jeunesse.

RÈGLEMENT DE L'EAU :



Suite à des interventions de l'employé communal sur des fuites d'eau dues à de mauvaises manipulations sur les installations, par des personnes non habilitées (personne privée ou entreprise), la commune souhaite faire un rappel:

« Les installations PRIVEES commencent à partir du joint inclus situé à la sortie du compteur. » (Extrait du règlement de l'eau Article 4)

En l'occurrence, toutes les interventions effectuées avant ce joint compteur sont **strictement réservées au service de l'eau ou par une entreprise mandatée par la commune.**

« La manœuvre de bouche à clé de chaque branchement est strictement réservé au service des eaux. En cas de fuite dans l'installation, l'abonné doit se borner à fermer le robinet d'arrivée d'eau au compteur. » (Extrait du règlement de l'eau Article 15)

Le règlement est consultable sur le site de la commune : www.banassac-canilhac.fr.

BRUITS DE VOISINAGES ET NUISANCES SONORES

Certains d'entre vous nous ont alertés et se sont plaints, à juste titre, de problèmes liés aux nuisances sonores diurnes et surtout nocturnes.

A ce titre un petit rappel me semble indispensable.

En effet, il est important que vous preniez des précautions vis-à-vis de votre voisinage, pour ne pas le gêner par des bruits répétés et intenses émanant de vos activités de bricolage et de jardinage. Les appareils à forte intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse..) ne sont autorisés que :

de 8 heures à 20 heures du lundi au samedi,
de 10 heures à 12 heures les dimanches et jours fériés.

Sachez que tous les bruits provoqués de jour comme de nuit, (lorsque ces bruits sont générés la nuit, on

parle de tapage nocturne) sont punissables.

Dans tous les cas, il est recommandé d'entamer une démarche à l'amiable (entrevue, envoi d'un courrier...). Vous pouvez également faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble, et ceci, même si l'auteur agit de nuit et quel que soit le type de bruit.

Lors d'une réunion du 18 juin 2018 avec le Chef du Peloton de Gendarmerie de Marvejols, ce sujet a été évoqué. Il a été rappelé que les gendarmes se tenaient au service de la population et que celle-ci n'hésite pas à les appeler en cas de nuisance avérée.



FRELONS ASIATIQUES



Les frelons asiatiques arrivés en France en 2004 ont colonisé très rapidement tout le Territoire.

En Lozère ils ont fait leur apparition en 2012, ils sont très présents dans les Gorges du Tarn et dans la Vallée du Lot.

Sur notre secteur on en voit de plus en plus et malgré les réunions de sensibilisation organisées par le rucher école « Lou Brusca d'Olt et d'Urugne » et les piégeages de printemps ils restent encore nombreux.

Récemment des bénévoles du rucher école, spécialement formés par le Groupement Départemental Sanitaire Apicole, sont encore intervenus pour détruire des nids. Ceux-ci sont très difficiles à voir car ils se confondent avec la végétation. Il faut donc rester vigilants et ne pas hésiter à appeler la Mairie si vous en découvrez un. **Surtout n'intervenez pas vous-même**, les frelons peuvent être très agressifs quand ils se sentent en danger.



LES FESTIVITES DE L'ÉTÉ



Cette année encore les festivités ont été nombreuses sur notre commune. Juin, Juillet et Août furent trois mois intenses pour tous les bénévoles des associations. Le Comité d'animation de Banassac, le comité des fêtes de Canilhac et l'association Pierres et sigillées ont contribué à animer notre village. Les habitants et touristes ont pu profiter de repas traditionnels animés, de marchés et concerts, de randonnées gourmandes à la découverte de notre patrimoine sans oublier les feux d'artifice et embrasements des monuments

de la commune. Nous avons passé de très bons moments et la mairie les remercie pour leur implication. Vivement l'an prochain pour de nouvelles soirées festives !!



ASSOCIATION PIERRES ET SIGILLÉES

Connaissance et sauvegarde du patrimoine de Banassac et des environs

La 6^{ème} rando gourmande organisée par l'association Pierres et Sigillées avait pour thème « La Peste en Gévaudan ». Encore un beau succès avec une participation record, il faut dire que les bénévoles avaient parfaitement organisé une animation de qualité pour faire découvrir l'histoire de notre région et son patrimoine. Le repas était servi sur le superbe site d'Auxillac à côté du moulin et de l'auberge.

En 2019, le thème retenu est : le cap barré protohistorique du Clapio se dérouleront le dimanche 16 juin et les journées du patrimoine de pays.

Les visites du dépôt archéologique

L'exposition « Vous avez dit "poterie" ? » ouverte depuis fin février et inaugurée mi-avril, a accueilli 240 visiteurs de tous âges. Une page facebook (Association-Pierres-et-Sigillées) et quelques articles de presse ont complété l'affichage et la fréquentation est en croissance.

Lors de sa visite fin juillet, Madame la Présidente du Département, en présence du délégué à la culture de l'intercommunalité et de Monsieur le Maire, a confirmé l'intérêt départemental du dépôt dont l'avenir dépend maintenant des collectivités.

Avec la rentrée, des projets scolaires sur la Préhistoire et l'Histoire se mettent en place. Ainsi nos jeunes profiteront de la belle et intéressante présentation des céramiques ainsi que d'un carré de fouilles pour approcher l'Archéologie.

Pour ceux qui n'ont pas encore pu venir voir cette riche présentation, l'expo est ouverte les après-midis des mardis et mercredis (3€ pour les plus de 15 ans) ou sur rendez-vous (pierresetsigillees@gmail.com ou au 06 88 11 26 44).

Journée du patrimoine

Lors des journées du patrimoine une vingtaine de personnes a visité le musée en mairie de Banassac.

Marie-Jeanne N., bénévole à Pierres et Sigillées, a exposé l'histoire des poteries sigillées fabriquées à Banassac au 1^{er} siècle de notre aire dont on a retrouvé des vestiges dans tout l'empire romain.



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918



Dans le cadre des commémorations de la fin de la première guerre mondiale, la commune organise une cérémonie devant le monument aux morts le samedi 10 novembre à 14 heures avec la participation de la FNACA, de Lisons Ensemble et de l'école du Sycomore. Une exposition spécialement consacrée au centenaire de la guerre 14-18 sera installée dans la salle polyvalente et sera visible du 10 au 17 novembre 2018.

CONCOURS PHOTO



1^{er} Prix : « Gouttes d'eau »

Pour sa 3^{ème} édition, le concours photo a remporté un franc succès. 17 participants, 36 clichés, le thème choisi « **L'Eau dans tous ses états** », a séduit. Le jury a eu la difficile tâche de voter pour désigner les 3 lauréats :

Vous pouvez voir les autres clichés sur notre site internet (www.banassac-canilhac.fr) et sur notre page facebook.



3^{ème} Prix : « Reflet sur étang »

En attendant de pouvoir retirer les dossiers de candidature à partir du 21 janvier 2019, vous pouvez d'ores et déjà réaliser les futurs chefs-d'œuvre, voici le thème proposé cette année :

« **Dans le cadre** »



2^{ème} Prix : « La goutte d'eau »

UNE SAISON « 3 ÉTOILES »



La Saison 2018 s'est achevée le 15 Septembre, avec la fermeture annuelle du camping municipal.

Nous pouvons dès à présent établir un bon bilan. Sans dépasser la saison dernière, qui avait été un record, l'année 2018 est à classer parmi les « très bonnes saisons ».

Malgré la baisse enregistrée un peu partout notre camping connaît une fréquentation stable grâce aux nombreux atouts qui le caractérisent. En effet la beauté et le calme du lieu sont une invitation à la détente et la tenue impeccable du site ravit les campeurs

de passage, qui deviennent pour beaucoup des habitués qui participent durant leur séjour à la vie du village.

Cette année, avec la première classification « 3 étoiles », trois emplois saisonniers ont été créés, la régie et l'aspect technique étant assurés par notre personnel communal.

Les commentaires divers attestent tous de la qualité des prestations, et du bon accueil reçu, que notre équipe en soit remerciée.

Des amis ou de la famille à recevoir ? Faites-leur découvrir notre camping qui saura à coup sûr les satisfaire.



Plus de détails sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/campingedelavalleedulot/>

ASSOCIATION DE LOISIRS CREATIFS

Le « Faire soi-même » ou DIY est à la mode, et des passionnées se retrouvent tous les mardis soirs de 20 h à 22h dans une salle aménagée à cet effet au rez-de-chaussée de l'HLM rue du Mazet à Banassac.

Le principe est de partager ses connaissances, de découvrir de nouvelles techniques. Une fois par mois nous proposerons un atelier guidé afin de fabriquer divers objets en papier-carton, couture, mosaïque, vannerie, peinture, pâte fimo ...etc...

Tout au long de l'année des stages sont proposés le samedi (meuble en carton, sculpture, scrapbooking, paillage en tissu...)

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir nous rencontrer le mardi soir ou contacter la Présidente Monique Albaret au 06 37 21 53 10



PASS'JEUNESSE

Dans le cadre de la politique jeunesse départementale, les élus du Département ont décidé de créer un Pass' jeunesse, Il s'agit de permettre aux jeunes de disposer d'un chéquier jeunesse ouvrant droit à des réductions sur différentes activités sportives, culturelles ou de loisirs.

L'idée est de favoriser l'esprit d'ouverture et la curiosité des jeunes en les incitant à aller vers des activités qu'ils n'ont jamais pratiquées. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans, collégiens, apprentis. La participation des familles pour obtenir ce chéquier est de 10 €.



Ce chéquier d'une valeur de 60 € sera composé comme suit :

- 6 chèques « sport » d'une valeur de 5 €, valables pour :

- > l'adhésion à un club sportif agréé (hors temps scolaire)
- > des activités sportives saisonnières (ski, canoë, accrobranche...)
- > des entrées en piscines municipales

- 6 chèques « culture/loisirs », d'une valeur de 5 €, valables pour :

- > des entrées pour des concerts, spectacles, parcs, musées ou grottes
- > l'adhésion à un club (théâtre, musique, cirque, poterie, peinture, chant...)
- > des entrées au cinéma »

Plus de renseignements au 04 66 49 95 52 ou jeunesse@lozere.fr

LA FOUACE DE NOTRE BOULANGER À L'HONNEUR



Le boulanger de la commune de Banassac-Canilhac à l'honneur lors des trophées Lozère Gourmande.

C'est avec plaisir que les nombreux clients de la boulangerie pâtisserie, avenue du lot à Banassac-Canilhac ont appris la nouvelle.

Lors de la soirée des trophées Lozère Gourmande qui s'est tenue le 28 mai

2018 à l'espace événement Georges FRÊCHE à Mende, Ludovic POUGET a été récompensé pour sa spécialité, la FOUACE.

Cette dernière rentre dans la bannière gastronomique de la Lozère et le témoignage d'un savoir-faire issu souvent de traditions ancestrales.

(Source Midi-libre du 05/08/2018)

Cérémonie du 11 novembre

Centenaire de la guerre 14-18

La commune organise une cérémonie devant le monument aux morts le **samedi 10 novembre à 14 heures**

ACCUEIL EN MAIRIE

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00



Contacts

Tél. : 04.66.32.82.10
Fax. : 04.66.32.89.99

Mail : mairie.banassac-canilhac@orange.fr



Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page par la Commission Communication-Tourisme.
Directeur de publication : David RODRIGUES
Rédacteurs en Chef : Christophe CARRILLO et Régis MONTIALOUX

